

## DÉPART VOLONTAIRE

**Départ volontaire:** accepter de quitter volontairement les États-Unis plutôt que d'être expulsé(e).

N'affecte pas votre dossier d'immigration aussi négativement que l'expulsion.

Peut faciliter le retour aux États-Unis à l'avenir, avec moins de problèmes qu'en cas d'expulsion.

### Peut être éligible au départ volontaire si:

- C'est la première fois que vous faites l'objet d'une procédure d'expulsion,
  - Vous êtes en mesure de payer votre départ et disposez des documents de voyage nécessaires pour retourner dans votre pays, et
  - Vous n'avez pas de crime aggravé inscrit dans votre casier judiciaire.

**Seul un juge de l'immigration peut accorder un départ volontaire. Les agents de l'ICE ne peuvent pas accorder de départ volontaire.**

## CONSÉQUENCES DE L'EXPULSION

(y compris l'auto-expulsion ou une mesure d'éloignement)

- Perdre son statut juridique
  - Interdiction de revenir aux États-Unis pendant 10 ans (20 ans en cas de deuxième expulsion)
  - Vous pourriez ne jamais être autorisé à revenir aux États-Unis si vous avez été condamné pour trafic de stupéfiants ou pour un crime aggravé
  - Le retour illégal peut donner lieu à une condamnation fédérale (20 ans de prison au maximum)

## RAPPELS

- Examinez attentivement votre avis de comparution (NTA) avant d'admettre ou de réfuter toute allégation contenue dans celui-ci.
  - Si vous ne comprenez pas ce qui se passe ou ce qui se dit à la Cour d'immigration, demandez poliment au juge de vous l'expliquer.

## REMARQUES



## DÉTENTION

### Vos droits pendant votre détention:

- Être traité(e) avec respect
- Avoir accès au guide du détenu, aux documents juridiques et à votre avocat
- Avoir accès à un téléphone, aux visiteurs et à la correspondance
- Avoir le droit de se récréer
- Disposer de fonds et de biens personnels
- Recevoir des soins médicaux
- Pratiquer une religion

### Vos droits à la Cour d'immigration:

- Vous avez le droit de faire appel à un avocat et le droit de vous représenter vous-même sans avocat
- Vous avez le droit de contre-interroger toute personne qui témoigne contre vous et de poser des questions sur tous les documents qui sont présentés
- Vous avez le droit de consulter le dossier de votre affaire
- Vous avez le droit de faire appel si vous estimez que le juge a commis une erreur

## DÉFENSE DEVANT LA COURT D'IMMIGRATION

### 1. Citoyenneté

### 2. Annulation de l'expulsion pour les non-résidents:

- Aux États-Unis depuis plus de 10 ans sans interruption
- « Bonne moralité »
- L'expulsion entraînerait des « difficultés exceptionnelles et extrêmement inhabituelles » pour votre conjoint, parent ou enfant (le conjoint, parent ou enfant doit être citoyen américain ou résident permanent légal)
- Non condamné pour certaines infractions pénales

### 3. Asile:

- Protection contre les préjudices/persécutions passés ou la crainte de préjudices/persécutions futurs dans votre pays en raison de la race, de la religion, de la nationalité, des opinions politiques et/ou de l'appartenance à un groupe social particulier. 1 an pour soumettre.

### 4. Suspension de l'expulsion

### 5. Convention contre la torture

## OBTENIR LA LEVÉE DE LA DÉTENTION

**Cautions:** Tout le monde peut demander une caution, mais tout le monde n'y a pas droit.

### Exigences:

- Ne présente pas de risque de fuite (ne s'enfuira pas)
- Ne constitue pas un danger pour la communauté
- Antécédents criminels minimes ou inexistantes

**Demande de caution:** Si vous souhaitez demander une caution, vous devez demander au juge une audience *distincte* pour la caution.

### Documents pour la caution:

- Lettre de soutien d'un sponsor
- Lettres de soutien de la part des employeurs, famille, membres de la communauté
- Documents attestant l'absence d'antécédents judiciaires, la durée du séjour aux États-Unis, les antécédents professionnels

Le montant minimum est de \$1,500 et, si la caution est accordée, elle est souvent supérieure à ce montant.

**Habeas corpus:** Une requête en habeas corpus demande à une cour fédérale d'examiner si votre détention prolongée est légale.

### Les motifs potentiels d'une requête en habeas corpus comprennent:

- Refus injustifié d'une audience de mise en liberté sous caution
- Détention prolongée de manière inconstitutionnelle (plus de 6 mois)
- Caution ou libération précédemment accordée, votre cas n'a pas changé, vous êtes à nouveau détenu(e)
- Votre pays ne vous reprendra pas – aucune expulsion n'est prévue dans un avenir proche

Vous pouvez les déposer vous-même, mais il est recommandé de faire appel à un avocat pour vous assister.